

Chalette

Magazine municipal / n°43 / octobre 2013



Place Commune

www.ville-chalette.fr



Journée de la paix
P.2



Les rencontres
d'octobre
P.4



Dossier :
La rentrée scolaire

En raison des élections municipales de mars 2014 et conformément à l'esprit de la loi électorale, l'édito du maire et les tribunes des groupes politiques sont suspendues.

Actualités

La fête de la Paix célébrée avec brio à Chalette

Samedi 21 septembre, c'est sur la Fête du Plateau dans le quartier Kennedy-Château-Blanc que la Municipalité de Chalette avait choisi de signer officiellement le jumelage avec la ville de Nilüfer en Turquie (dont la première partie avait été signée à Nilüfer en 2011) et le projet de coopération avec le camp de réfugiés d'Askar en Cisjordanie.

Lors de cette manifestation, le Président de l'Agglomération montargoise, Jean-Pierre Door, et François Bonneau, Président de la Région Centre, ont tenu à saluer les deux délégations. Dans son intervention, le Maire de Chalette s'est déclaré fier de sceller ces nouveaux liens d'amitié en cette journée de la Paix. C'est un symbole fort, tout particulièrement pour le peuple palestinien qui lutte pour vivre en paix à côté de l'état d'Israël. Pour Franck Demaumont ces coopérations sont aussi une façon de rendre hommage à la diversité de la population chalettoise. Le Maire de Nilüfer et le Président du comité populaire du camp de réfugiés d'Askar, quant à eux, ont

précisé que ces signatures marquent le début d'échanges fructueux tant au niveau social, culturel, sportif, qu'environnemental. Apprendre à mieux se connaître et développer des projets communs, tels sont les objectifs. Les représentants des deux villes désormais jumelles ont également apporté aux Chalettois toute la solidarité et la sympathie de leur peuple respectif. Ils ont tous deux souligné leur satisfaction de pouvoir échanger avec Chalette, ville de Paix qui a su accueillir tout au long de son histoire quantité de nationalités diverses et créer les conditions pour que toutes puissent bien vivre ensemble.



Les représentants de Nilüfer et d'Askar en présence du Maire de Chalette et de François Bonneau, Président du Conseil Régional

Sommaire

- P2 – Actualités**
La fête de la Paix
- P3 – Actualités**
Écho du Conseil municipal du lundi 16 septembre
- P4 – On en parle**
Rencontres d'octobre : les retraités ne battent pas en retraite !
- P5 – Invités du mois**
Angèle et Jean, ou l'art de vivre sa retraite à deux
- P6 – Développement durable**
Bientôt un éco-quartier rue Saint-Just
- P7 – Du côté de la radio**
C2L Une radio plus proche de vous !
- P8-9-10-11 – Dossier**
La rentrée scolaire
- P12– Arts et culture**
La nouvelle saison culturelle, c'est parti !
- P13– Sports et loisirs**
Fête des Sports
- P14– Arts et culture**
Les moments partagés à la médiathèque
- P15– Histoire d'avant**
Jaurès, des idéaux toujours d'actualité
- P16– À l'affiche**

Jean-Pierre Door a tenu à saluer le Maire de Nilüfer

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Écho du Conseil municipal du lundi 16 septembre

Le Conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire lundi 16 septembre. Lors de cette séance, le Maire a communiqué à l'assemblée délibérante le rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes pour la période 2008 / 2012.

Avis général sur le contenu du rapport

Aucune irrégularité n'a été relevée dans la gestion de la Commune. Toutefois et conformément à l'engagement pris suite aux observations formulées lors du précédent contrôle, une procédure d'autorisations de programme et de crédits de paiement a été mise en place pour les investissements les plus importants (reconstruction des écoles du Bourg). Procédure que les magistrats recommandent de poursuivre afin d'améliorer la qualité de la prévision budgétaire. De même, la Commune a suivi les recommandations de la Chambre quant à la conclusion d'une convention d'objectifs avec les associations ou autres organismes privés bénéficiant d'une subvention communale dépassant les 23 000 €. La Chambre régionale des comptes souligne que la situation financière de Chalette est globalement satisfaisante, le niveau d'autofinancement lui permettant de continuer à investir et à avoir recours à l'emprunt de manière prudente.

Pour les magistrats de la Chambre régionale, le fonctionnement du Restaurant sur le lac ne fait apparaître aucune anomalie juridique ou de gestion. Seule réserve, la viabilité économique du S.P.I.C. ⁽¹⁾, question sur laquelle le Conseil d'exploitation du restaurant s'était penché dès la fin 2012.

Éléments financiers tirés du rapport

En 2011, le revenu imposable des ménages chalettois était de 123 411 773 €, soit 9 219 € par habitant. La moyenne nationale des communes de la même strate était de 13 655 € et celle de l'ensemble

des communes de l'A.M.E. ⁽²⁾ de 11 550 € en 2010. Les bases et les taux des trois taxes « ménages » sont stables. Les magistrats notent que ces taux sont supérieurs à la moyenne nationale, ce qui résulte « d'une volonté d'appliquer systématiquement les abattements fiscaux pour tenir compte des charges de famille ». La Commune dispose donc de marges étroites sur la fiscalité directe locale, d'autant que les foyers de l'agglomération doivent depuis 2011 s'acquitter d'un nouvel impôt, la T.E.O.M. ⁽³⁾, instauré par l'A.M.E.

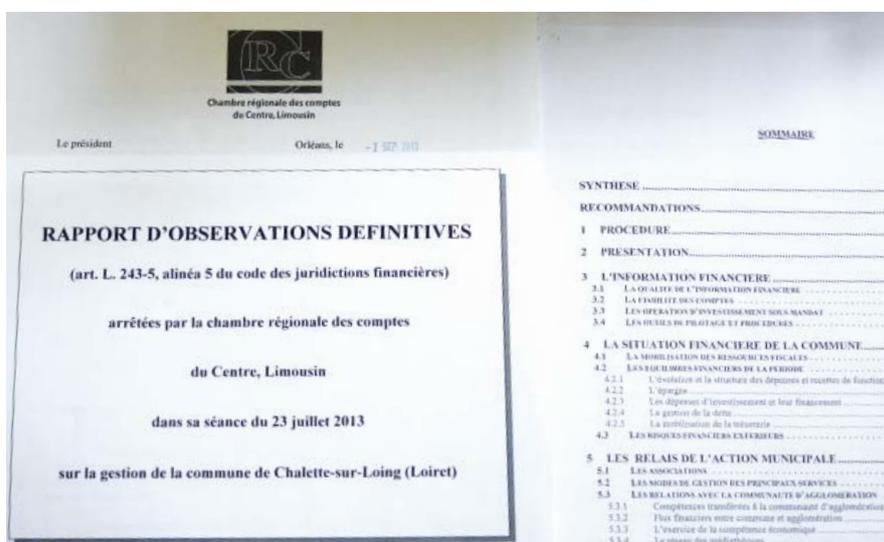
La Chambre régionale écrit que « l'ensemble des dépenses de fonctionnement est globalement bien maîtrisé, tout comme la gestion de la trésorerie ». Plus de la moitié des investissements réalisés sur la période 2008 / 2012 ont concerné des écoles (Pierre-Perret et Bourg) et ont été principalement financés par des ressources internes. Le niveau de la dette est resté très raisonnable, avec une capacité de désendettement inférieure à deux ans, et les emprunts réalisés ne présentent aucun risque. Pour l'avenir, la Chambre régionale

des comptes recommande la poursuite de l'utilisation du dispositif « autorisation de programme / crédit de paiement » afin de réduire les restes à réaliser et améliorer qualitativement la prévision budgétaire et la mise en œuvre des moyens de retour à l'équilibre du Restaurant sur le lac. Concernant les relations avec la Communauté d'agglomération, il est précisé que la Commune est disposée à finaliser les modalités de transfert de la zone économique Saint-Gobain à l'A.M.E. afin que celle-ci exerce pleinement sa compétence obligatoire sur ce secteur, et que la clarification et la formalisation de la répartition des compétences relatives à la médiathèque de Chalette dans une convention de mise à disposition relèvent de l'initiative de l'Agglomération montargoise.

⁽¹⁾ Service Public Industriel et Commercial.

⁽²⁾ Agglomération Montargoise Et rives du Loing.

⁽³⁾ Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.



Le rapport de la Chambre régionale des comptes est consultable en mairie.

Rencontres d'octobre : les retraités ne battent pas en retraite !

Les rencontres d'octobre se déroulent cette année du 3 octobre au 7 novembre avec de nombreux rendez-vous proposés par le service municipal des retraités et personnes âgées (SE.MU.R.P.A.) qui attendent les retraités de la ville.

Au niveau national, la semaine nationale des retraités et personnes âgées appelée aussi « la semaine bleue » a lieu cette année du 21 au 27 octobre. Mais à Chalette, depuis des années, c'est le mois d'octobre entier qui est dédié aux seniors. Ces rencontres d'octobre s'avèrent ainsi un moment privilégié de la vie associative tout en illustrant la place qu'occupent les retraités dans la vie locale : ces derniers ne manquent pas, en effet, de dynamisme et contribuent à la vie économique, sociale et culturelle de la ville. Le but est également de favoriser les liens intergénérationnels mais aussi de lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Les temps forts

Plusieurs conférences - débats se tiendront sur des thèmes variés : « *Comment adapter son logement pour bien vieillir* » animée par Mme Le Gravier chargée de mission auprès de l'H.D.PACT⁽¹⁾ le jeudi 10 octobre, « *L'accès aux soins pour tous* » avec l'intervention du Docteur Éric May le mardi 15 octobre, « *Les précautions à prendre contre les cambriolages et violences faites aux personnes* » par Éric Peltier, chef du Service de la Police municipale le jeudi 17 octobre, ou encore « *Comment entretenir son équilibre pour éviter les chutes ?* » avec la responsable d'Amelys le mardi 5 novembre.

Une table ronde animée par la psychologue clinicienne Sarah Pochon aura lieu sur « *Le bénévolat fragile, quelles réponses ?* » le mercredi 23 octobre. Les retraités auront ainsi l'occasion d'exprimer leurs idées, de se mobiliser ou encore d'apporter leur contribution à la mesure de leurs possibilités. La solidarité ne sera pas non plus oubliée avec un déjeuner en soutien à l'action « *Vaincre la mucoviscidose* » le samedi 12 octobre

dans les restaurants Paul-Marlin et Jacques-Duclos, ou encore avec la « *troc partie* » proposée par le comité de quartier du Bourg le samedi 26 octobre à l'espace Aragon. Les seniors pourront également échanger avec des personnes plus jeunes grâce à la randonnée et aux jeux intergénérationnels le mercredi 23 octobre. Selon Liliane Berthelier, conseillère municipale déléguée aux personnes

âgées, « *ces rencontres d'octobre investissent encore plus cette année les cinq quartiers de la ville tout en associant les divers services de la mairie. Entre projection de film, coin lecture, spectacle de danse, représentations théâtrales du Grenier chalettois, initiations à l'informatique et débats, il y en aura pour tous les goûts* ».

D.Creff

⁽¹⁾ Habitat Développement PACT Loiret.

Les rencontres d'octobre

Les retraités ne battent pas en retraite !

Du 3 octobre au 7 novembre 2013

Informations et inscriptions auprès du SE.MU.R.P.A.
Tél. 02 38 89 59 90
Tél. 02 38 93 34 18

Programme des Rencontres d'octobre disponible en mairie



Angèle Boutry

Angèle et Jean, ou l'art de vivre sa retraite à deux

Dans le cadre des traditionnelles rencontres d'octobre, Chalette célébrera bientôt ses retraités et personnes âgées. L'occasion pour Chalette Place Commune de mettre à l'honneur un couple de retraités chalettois.

Avec près de 3000 retraités vivant dans la commune, la recherche « du couple » n'a pas été simple ; c'est donc grâce à une « recommandation » que nous avons élu domicile, dans le quartier du Bourg, rue Marceau, chez Angèle et Jean Boutry, Chalettois depuis 48 années. L'accueil chaleureux qui nous est réservé dénote d'emblée que ce couple est ouvert aux autres, avide de contacts humains. Il n'a donc pas été difficile, une fois assis, d'ouvrir ses oreilles et de laisser courir le stylo pour résumer en quelques lignes une partie de leur vie commune.

Après ses études chez Lajeunesse à Montargis, établissement bien connu dans l'agglomération, Angèle a exercé son activité professionnelle dans deux concessions automobiles différentes de l'agglomération en tant que secrétaire et comptable, avant d'être victime d'un licenciement collectif en 1986.

Des retraités actifs

À partir de ce moment-là, c'est une nouvelle page de sa vie qui s'ouvrait. Mais pas question pour cette toute jeune retraitée de s'enfermer dans son appartement, acquis en 1965, l'année de la naissance de son fils. C'est ainsi qu'elle prit la succession de Jean, dans les années 1990, en tant que syndic bénévole du syndicat des propriétaires de leur résidence, la résidence Marceau. C'est une période qu'elle a aimée. Cette occupation lui permettait de pérenniser des liens sociaux et l'occupait beaucoup. « C'est une activité très prenante mais très enrichissante » précise-t-elle. Et d'ajouter : « D'autant que mon abnégation a permis de nombreuses améliorations. Ma plus grande satisfaction c'est d'avoir obtenu le ravalement des immeubles, sans parler du remplacement des volets, des peintures... » Durant cette période, Angèle a également occupé la fonction de trésorière au sein de l'U.N.R.P.A.* Bourg/Lancy. De son côté, Jean n'était pas non plus inactif. Passionné de photographie, il était un des premiers animateurs du photo-

club montargois au sein duquel il a formé de nombreux amateurs. Il est fier de nous présenter les photos réalisées de ses petites-filles. L'arrivée du numérique et l'âge aidant l'ont contraint à abandonner ce violon d'Ingres. Mais c'est avec plaisir qu'il précise qu'il sera bientôt mis à l'honneur, avec deux autres fondateurs, par le photo-club.

Depuis l'an dernier, Angèle a transmis ses responsabilités de syndic à d'autres... « Cela devenait trop compliqué juridiquement parlant et puis les copropriétaires ont changé, tout devenait plus difficile. Sans oublier les problèmes de santé de Jean ». Elle a donc décidé de tout arrêter.

La retraite à deux, un long fleuve tranquille

Aujourd'hui, Angèle et Jean coulent des jours tranquilles et apparemment heureux dans leur appartement de la rue Marceau. L'usure du temps ne semble pas avoir affecté leur couple. Ils ne sortent pas beaucoup et ne sont pas de ceux qui participent aux manifestations dédiées aux personnes de leur âge... Comme le souligne avec diplomatie Angèle, « les personnes âgées entre elles peuvent être méchantes ou bien cancanières même s'il ne faut pas généraliser ». Exception faite du repas annuel des personnes âgées, Angèle et Jean préfèrent rester chez eux et réserver leur temps à leur fils et leurs trois jolies petites-filles dont ils ne tarissent pas d'éloges.

Il y aurait encore beaucoup à raconter sur Angèle et Jean, sur leur ressenti de la société, la montée de l'individualisme, de l'incivisme... Mais c'est un livre qu'il faudrait écrire... C'est donc sur ces mots que nous refermerons cet aparté sur la vie de ce couple chalettois, en lui souhaitant de vivre encore de longs jours heureux à deux.

B. Taleb

* U.N.R.P.A. : Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées.

Bientôt un éco-quartier rue Saint-Just

Dans quelques semaines, les travaux d'aménagement d'un éco-quartier débiteront rue Saint-Just située dans le quartier du Château-Blanc. Ils viendront compléter ceux engagés depuis plusieurs années dans le cadre du projet de renouvellement urbain de ce quartier. Pour répondre aux questions qui ne manqueront pas d'être posées, nous avons rencontré Éric Pépin, maire-adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

C.P.C. - Ce nouveau quartier, qui sera situé entre la rivière le Solin et la rue Saint-Just, portera l'appellation « d'éco-quartier ». Ce titre peut sembler étrange pour nombre de Challois. Pouvez-vous présenter, dans les grandes lignes, ce projet ?

Éric Pépin - Un éco-quartier, ou quartier durable, est un quartier urbain qui s'inscrit dans une perspective de développement durable : il doit réduire au maximum l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

Dans ce quartier, nous souhaitons réaliser un projet urbain durable proposant un cadre de vie et des constructions agréables. Pour ce faire, des objectifs de qualité environnementale ont été assignés à l'aménageur pour la réussite du projet :

- une utilisation rationnelle de l'espace qui permette de faciliter les déplacements en favorisant les liaisons douces et en proposant une forme urbaine en cohérence avec le projet urbain du plateau,
- favoriser la mixité sociale et générationnelle, et créer des espaces publics conviviaux,
- valoriser les richesses naturelles et les paysages du bord du Solin et la gestion des eaux pluviales, tout en optimisant la présence du végétal et de l'eau,
- réaliser des constructions éco-

nomes en énergie, réduire les déchets avec la mise en place du tri sélectif, et adapter l'éclairage public aux besoins et aux usages.

C.P.C. - S'il s'agit, entre autres, de favoriser la mixité sociale, pouvez-vous rappeler le projet dans le domaine de l'habitat ?

Combien de logements sociaux, combien de logements ou maisons en accession à la propriété ?

É.P. - Le projet prévoit la réalisation de plusieurs îlots, en locatif social, accession privée, soit en tout 125 logements. Pour la part sociale du projet : 25 logements collectifs, 6 maisons individuelles en bandes.

C.P.C. - Enfin, pouvez-vous présenter les partenaires de cette opération ainsi que les délais de réalisation ?

É.P. - L'A.M.E., la Ville et Vallogis sont partenaires pour cette opération. L'Agglomération Montargoise a confié l'aménagement du site à un concessionnaire, Vallogis, qui va être chargé de commencer les travaux en viabilisant les îlots d'habitat avec la création des voies primaires et secondaires, et en réalisant les ouvrages de gestion des eaux pluviales (début octobre 2013). Vallogis est propriétaire des terrains viabilisés (sauf ceux réservés au logement social, toujours propriétés de l'A.M.E.) qu'il pourra vendre à

des aménageurs, des constructeurs ou des particuliers (suivant les sites) dans le respect du programme immobilier défini dans la concession (contrat liant l'A.M.E. et Vallogis). La Commune, après réalisation des travaux, deviendra propriétaire des voies à usage public et assurera la continuité des aménagements paysagers en bordure du Solin.

B.Ballu



L'aménagement du site se fera en deux tranches :

➔ Première tranche allant de l'école élémentaire Pierre-Perret au magasin « O'Marché frais », qui doit débuter en octobre 2013 avec, dans un premier temps, l'aménagement de 15 îlots constructibles, puis en 2014 la construction des 25 logements collectifs et des 9 maisons locatives en bandes en bordure de la rue Saint-Just. Le reste des constructions en accession devrait suivre.

➔ Deuxième tranche partant de la première tranche derrière l'école élémentaire jusqu'au Lycée professionnel du Château-Blanc, pour laquelle nous n'avons pas d'aménagement planifié. La totalité des deux tranches devant être achevée dans un délai de 7 ans à compter de la signature de la concession (a priori 2017).

Du côté de la radio...

C2L

Une radio plus proche de vous !

Radio Chalette est devenue officiellement C2L, «Depuis Chalette, la radio entre Loire et Loing», lors de la finale du tremplin musical Label Trepmp le 28 septembre au Hangar. Avec cette évolution du nom, plusieurs nouveautés sont mises en place sur la fréquence du 89.3.

Une radio sur le terrain

Cet été, les auditeurs ont pu entendre dans le «summer mag» des reportages et des portraits réalisés sur le terrain avec des sons d'ambiance sur divers sujets comme les safraniers du Gâtinais, les glaces Pedro, les passeurs de Loire, les visites commentées du château de Montargis, les animations sur les insectes à la Maison de la Nature et de l'Eau de Chalette, la moisson avec un agriculteur de Cortrat... Toute l'équipe de C2L composée de quelques salariés et surtout de nombreux bénévoles souhaite poursuivre dans cette voie avec une radio encore plus visible dans le Gâtinais et plus proche de ses habitants. Le but est que chacun puisse se reconnaître dans cette radio associative de proximité. « *Au micro d'une radio locale, ce n'est plus un gourou lointain qui nous délivre son message, c'est notre voisin, notre voisine qui tente de communiquer avec nous* », expliquait en 1995 Robert Prot, auteur de plusieurs ouvrages sur l'audiovisuel. C2L endosse ainsi la casquette d'un média populaire et accessible «*fait pour tous et par tous*».

Plus d'invités en direct

La priorité sera également donnée aux directs avec plus d'invités dans les studios ou par téléphone dans les matinales et dans le «mag» animé par William chaque samedi matin entre 10 heures et 12 heures. Pour rappel, le principe de cette émission est de donner la parole à de nombreux acteurs de la vie locale mais



aussi d'analyser et décoder avec eux les faits marquants de l'actualité nationale et internationale pour les relier à la vie quotidienne. Le «mag» se délocalisera encore plus souvent, une à deux fois par mois, depuis une ville ou un lieu emblématique du territoire comme, par exemple, le 21 septembre dernier à la Fête du Plateau dans le quartier Kennedy / Château-Blanc. C2L remplit ainsi une véritable mission de communication sociale de proximité, la seule en mesure de relayer une information réellement locale et de donner la parole aux acteurs de la région.

Deux nouveaux créneaux d'informations le matin et le soir

Parmi les nouveautés, deux nouveaux créneaux horaires d'informa-

tions locales ont été ouverts le matin et le soir entre 9 heures et 10 heures et entre 18 heures et 19 heures avec des chroniques environnement, jardinage, santé, cinéma, sorties du week-end, livres, cuisine ou encore découverte de lieux touristiques entre Loire et Loing...

Et parmi les nombreux autres projets, l'idée est de faire de C2L un flux constant d'informations pratiques de l'est du Loiret, de mettre en place des projets scolaires éducatifs à l'expression radiophonique pour les jeunes, de créer un forum citoyen où les acteurs de la vie locale pourraient échanger leur point de vue sur des thèmes de société mais aussi de capter sur nos ondes la parole des conférenciers qui passent sur notre territoire pour prolonger le débat...

D.Creff

Chalette s'offre une rentrée scolaire exceptionnelle

Mardi 3 septembre dernier, c'était la rentrée des classes. Jusque-là rien de bien exceptionnel pour ce rendez-vous récurrent du mois de septembre auquel chacun se prépare avec plus ou moins de plaisir, d'appréhension, voire d'impatience. Pourtant, pour 538 collégiens et 381 élèves du quartier du Bourg, la rentrée 2013 avait un goût particulier. Eh oui, une rentrée exceptionnelle pour ces promotions 2013-2014 qui ont eu la primeur d'entamer leur année sur des chaises et avec du mobilier fraîchement déballés ; les uns au collège Pablo-Picasso, les autres dans le tout nouveau groupe scolaire du Bourg. Retour sur cette journée pleine de nouveautés.

➔ **Collège Pablo-Picasso** - Dès 8 heures 30 c'est en compagnie d'un cortège de personnalités que les élèves de sixième, sans doute envahis par un mélange d'appréhension et d'émerveillement, ont fait les premiers pas dans leur nouvel établissement non sans avoir préalablement assisté à la remise symbolique des clés du collège à Madame la Principale des mains du Président du Conseil Général, Éric Doligé. Dans leur allocution, le Président du Conseil Général, Franck Demaumont (Conseiller Général - Maire), Marie Reynier (Recteur de l'académie d'Orléans-Tours) et Pascale Sawikowski (Principale du collège) se sont félicités de cette réalisation moderne qui, grâce à son atrium bioclimatique lumineux et vaste et son confort, offre de très bonnes conditions d'étude. Les représentants de l'Éducation nationale ont souligné que statistiquement les établissements neufs et modernes permettent de par leur conception de réduire l'agressivité et offrent des conditions de travail nettement améliorées augmentant de façon sensible les bons résultats scolaires. De quoi réjouir tout un chacun et commencer l'année plein d'optimisme.



Madame le Recteur d'Académie visite la nouvelle école du Bourg

➔ **Groupe scolaire du Bourg** - Bien avant l'heure d'ouverture, parents et enfants s'étaient regroupés devant le nouveau groupe scolaire, impatients de découvrir la nouvelle école. On notait dans les regards que les parents étaient aussi impatients et inquiets, et peut-être plus, que leurs bambins de fouler le sol de cet établissement scolaire dont on fait l'éloge depuis des mois. Et le résultat semble concluant : des classes lumineuses, spacieuses, du mobilier et du matériel neufs, bref toutes les conditions pour bien travailler. Dans la matinée, profitant de leur présence sur le sol chalettois, Madame le Recteur et Madame l'Inspectrice, accompagnées de Monsieur le Maire, ont tenu à venir découvrir l'établissement et saluer l'équipe pédagogique. Comme pour le collège, les représentants de l'Éducation nationale se sont félicités de cette réalisation et de l'important investissement de la Ville qui contribueront sans nul doute à la réussite scolaire des enfants chalettois. Enfin, si les événements du jour semblaient se

concentrer sur le collège et l'école du Bourg, les autres établissements de la ville n'ont pas été oubliés pour autant.

➔ **Dans les autres écoles de la ville** - Durant toute la matinée, Éric Pépin, maire-adjoint aux travaux et à l'environnement, et Françoise Gaudet, maire-adjointe à la petite enfance, accompagnés de la responsable du Service scolaire et du Directeur des Services techniques, ont fait le tour des établissements scolaires. Le bilan s'est avéré positif. La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions avec l'ouverture de trois classes (une classe à l'école élémentaire Pierre-Perret, une classe à l'école élémentaire Michel-Moineau et une classe à l'école élémentaire de Vésines) et des projets de partenariat avec le collège Paul-Éluard et le lycée professionnel du Château-Blanc.

Dossier / La rentrée scolaire



Elémentaire Pierre-Perret, distribution des cahiers



Quelques chiffres

- ➔ Collège Pablo-Picasso : 538 élèves pour une capacité d'accueil de 600.
- ➔ Collège Paul-Éluard : 670 élèves, y compris la S.E.G.P.A. (section d'enseignement général et professionnel adapté).
- ➔ Lycée professionnel du Château-Blanc : 630 élèves.

À la date du 10 septembre, les établissements scolaires de la ville accueillent 1744 élèves, 702 en école maternelle et 1042 en école élémentaire, ce qui représente 30 classes maternelles et 46 classes élémentaires. Le nombre d'enseignants dans la ville s'élève à 86 (34 en maternelle et 52 en élémentaire).

Au total, Chalette accueille 113 élèves de plus que l'an dernier.

Pour l'année 2013-2014, la Ville affecte, en fonctionnement, un budget de 295 000 euros.



Eric Doligé remettant la clef du nouveau collège Pablo-Picasso

Les partenariats publics privés en question

Le nouveau collège Pablo-Picasso dans le quartier du Lancy a été inauguré mardi 3 septembre par le Président du Conseil général Eric Doligé. Dans le journal «La République du Centre» du mercredi 4 septembre, l'article sur la Chambre régionale des comptes qui épingle dans un rapport les partenariats publics privés (P.P.P.) est illustré par une photographie dont la légende spécifie que « la rénovation du collège Picasso s'est faite sous forme de P.P.P. ». Il s'agit là d'une information erronée.

L'établissement réalisé par le Département pour un montant total de 20 570 000 euros a été conçu sous maîtrise d'ouvrage publique tout en étant financé classiquement et en partie par emprunt. Le Conseil-

ler général - Maire de Chalette, Franck Demaumont, réaffirme en effet régulièrement sa position contre ces partenariats publics privés, dispositifs où l'autorité publique fait appel à des prestataires privés pour financer et gérer un équipement public. La collectivité délègue tout à une entreprise qui, en échange, touche un loyer durant dix à vingt ans. Or, pour le premier magistrat de la ville, « si cette formule est une bonne affaire pour les entreprises privées, elle peut rapidement devenir un piège pour les finances publiques et donc pour le contribuable puisque l'endettement indirect que représente ce type de montage pour la collectivité est non négligeable. De plus, ces partenariats réservés aux grands groupes du bâtiment et des travaux publics excluent les entreprises locales. ».

Un nouveau chef-cuisinier à la cuisine centrale !

Si Chalette a connu une rentrée particulière grâce à l'ouverture du nouveau collège Pablo-Picasso et à celle du groupe scolaire du Bourg, pour le personnel de la cuisine centrale la rentrée était attendue également avec une petite appréhension puisque depuis le 1er août, celle-ci accueille un nouveau chef de cuisine en la personne de Colette Devin. Détachée de l'Armée, Colette a exercé son métier en tant que personnel civil dans plusieurs établissements, notamment à l'École de gendarmerie de Montargis jusqu'en 2007, au Centre national défense à Fontainebleau, mais également au collège de Moret-sur Loing, au lycée de Nemours et dans une maison de retraite à Puiseaux.

Une femme de dialogue

Dotée d'une certaine expérience dans la restauration scolaire, Colette a souhaité la proposer et la mettre à profit à Chalette. Et lorsqu'on lui demande ce qu'elle entend mettre en place ou changer dans le fonctionnement actuel, sa réponse est claire : « Pour le moment, je suis dans une phase d'observation. Mon objectif n'est pas de tout bouleverser d'un coup. Je me suis attachée dans un premier temps à m'intégrer dans l'équipe actuelle. Ce qui ne veut pas dire que je n'ai pas d'idées mais chaque chose en son temps ».

Toutefois à travers ses propos, un début de réponse se fait jour. « Pour moi, mon métier consiste en la réalisation de repas équilibrés et de qualité, d'autant que le repas du midi en restauration scolaire est parfois le seul repas équilibré de la journée pour les enfants ». De même, on sent qu'elle fera ce qu'il faut pour que les enfants découvrent toutes sortes de légumes même si cela peut ressembler à un combat : « Il faut sortir des pâtes et des pommes de terre, car si on laissait faire c'est ce que mangeraient les enfants tous les jours ». Elle précise toutefois que si en matière d'éducation alimentaire des initiatives peuvent être envisagées au sein de la restauration scolaire, cette éducation revient ou devrait revenir principalement aux parents. Elle est cependant consciente que les conditions de vie de beaucoup d'entre eux ne facilitent pas la confection de repas équilibrés tous les jours et que c'est le « vite fait » qui



Colette Devin

est souvent privilégié. Et d'ajouter : « Chalette a une population cosmopolite ; c'est l'occasion de s'appuyer sur cette richesse pour faire découvrir des aliments divers ». Autant de réflexions que Colette compte bien soumettre au débat lors des commissions « menus » dans lesquelles elle sera dans un premier temps à l'écoute mais aussi force de proposition. Concernant ses relations avec ses collègues, elle souhaite les motiver : « Chacune, chacun a des capacités parfois cachées qu'il convient de révéler ; d'ailleurs, je crois que d'ores et déjà, ils ont déjà appris certaines choses. J'aime aller de l'avant. Mon souhait est de privilégier la concertation avec l'équipe, et j'ai à cœur de transmettre mon expérience dans l'intérêt de tous, professionnels et bénéficiaires de la restauration scolaire... Et puis, travailler dans la bonne humeur, c'est aussi un des points sur lequel je souhaite m'appuyer... ». Et sur ce dernier point, cela semble déjà acquis !

B.Taleb



Le self, école du Bourg

Quelques chiffres

- Nombre de repas confectionnés quotidiennement : 1073 (chiffre de septembre 2013).
- Personnel de la cuisine centrale : 6 agents et 2 chauffeurs.
- Chalette compte 5 restaurants scolaires dont 2 selfs, l'un à l'école élémentaire Pierre-Perret et l'autre à l'école élémentaire du Bourg.

Concertation autour de la réforme des rythmes scolaires

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 impose à la Ville de Chalette et à la communauté éducative d'élaborer un cadre horaire étalé sur quatre jours et demi dans la semaine. Mais au-delà, c'est la mise en cohérence des actions scolaires et périscolaires dans un objectif de réussite éducative qui est au cœur de ce Projet Éducatif Territorial. Cette réforme aura nécessairement une influence forte sur les organisations de travail des services mais elle permettra également d'optimiser deux dispositifs : les activités périscolaires ainsi que la restauration municipale et, par extension, le projet "d'éducation au repas". Pour mettre en œuvre ces nouveaux rythmes scolaires, plu-

sieurs étapes sont prévues : la Ville commencera tout d'abord à réfléchir avant la Toussaint, en concertation avec la communauté éducative, sur les contenus à mettre en place. Dans un deuxième temps, il s'agira de trouver un consensus sur les horaires en déterminant les temps d'apprentissage mais aussi des activités pédagogiques complémentaires (A.P.C.) correspondant à l'aide personnalisée des enseignants, ou encore le temps périscolaire éducatif (T.P.E.) mis en place par la Ville et les associations. L'objectif de ces échanges entre la collectivité, les enseignants et les parents d'élèves dans les mois à venir est de s'accorder sur un dispositif partagé tant sur les contenus que sur les horaires.



La Municipalité souhaite la bienvenue aux nouvelles professeures des écoles



Portes ouvertes à tous

- du collège Pablo-Picasso (41, rue Voltaire)
Samedi 5 octobre 2013
de 9h à 12h
- du nouveau groupe scolaire du Bourg
(Avenue Jean-Jaurès)
Samedi 19 octobre 2013
de 10h à 13h

La nouvelle saison culturelle, c'est parti !

Mardi 17 septembre dernier, malgré un temps maussade, le Hangar, fidèle à sa notoriété, a accueilli ses hôtes à l'occasion du lancement de la saison culturelle 2013 / 2014, « Ça va faire mouche ! », avec ferveur et passion.

Des personnalités du mouvement associatif, ainsi que les membres de la Commission culturelle de la Ville ont répondu à l'invitation du Maire pour partager, le temps d'une soirée, l'ambition portée par Stéphanie Romero, directrice du Service culturel et de son équipe : celle de présenter une programmation riche de 20 rendez-vous, accueillante et généreuse, fondée sur le sens du partage et de la convivialité.

Placée sous les signes de la bonne humeur et du plaisir partagé, cette programmation sort des sentiers battus et, pour reprendre l'expression de Stéphanie Romero, « ces choix sont un parti pris, celui de mettre l'humour à l'honneur afin de faire face aux difficultés de vie et de la grisaille ambiante. »

Humour donc avec Walter dans « Belge et méchant » le 15 novembre prochain, ou Pierre Aucaigne avec « Cessez » le 16 mai 2014. Danse et poésie seront à l'honneur avec la Compagnie Mporé « En vie de danse » le 4 octobre, Amadou Sanfo pour « Sur la route de la savane » le



La Compagnie Jacqueline Cambouis

2 avril 2014, ou encore Mathieu Rosaz avec un hommage à la chanteuse Barbara prévu le 11 avril 2014. Les plus jeunes ne sont pas oubliés avec la Compagnie Baladelle « Pagaille à Noël » le 8 décembre et le Théâtre de l'éventail dans « le Petit Chapeau rouge » le 5 février 2014 pour ne citer que ces rendez-vous parmi d'autres, tous de très grande qualité, tous irrévérencieux, tous dans la re-

cherche du plaisir partagé. Comme quoi la Ville de Chalette « ne lâche rien » pour reprendre un des titres du groupe « HK et les Déserteurs » qui se produira le 23 mai 2014.

Enfin, autre nouveauté de cette nouvelle saison, la possibilité d'acheter les billets d'entrée dans tous les lieux culturels de l'agglomération et la création d'un abonnement ouvrant droit à l'achat de 3 spectacles à tarif réduit.

Suite à cette présentation, la saison a été lancée avec la Compagnie Jacqueline Cambouis dans « Mlle Orchestra ». Ces « 9 filles du bord de mer », même si elles viennent d'Angers, ont débarqué en fanfare au Hangar faisant chavirer un public venu en nombre. Et elles savent y faire pour séduire. La grâce, la légèreté et le talent de ces femmes, tout en provocation.

Retrouvez l'intégralité de la saison culturelle sur le site Internet de la Ville (www.ville-chalette.fr) ou auprès du Service culturel situé au Hangar, rue de la Forêt - Tél. : 02 38 93 17 96.

B.Ballu



Stéphanie Romero présentant la nouvelle saison culturelle



Départ de la course Paris Chalette Vierzon le 21 septembre 2013

Fête des sports les 4 et 5 octobre

Pour son édition 2013, la Semaine du sport proposée depuis de nombreuses années par la Ville de Chalette se déroulera du lundi 30 septembre au samedi 5 octobre, en partenariat avec de nombreux clubs et

associations sportives chalettoises. Les enfants seront invités à s'initier à des disciplines sportives variées. Les différents clubs participants ouvriront leurs portes au public pour faire découvrir leurs disciplines.

Autant dire que ces découvertes permettront de nouvelles inscriptions dans les différents clubs sportifs. Pour plus de renseignements : Service des sports au 02.38.93.81.43 / 06.08.70.77.58

LES ASSOCIATIONS ET CLUBS PARTENAIRES :

U.S.C. TAEKWONDO

Contact : 06 98 89 44 24,
anthonymelal@hotmail.fr
Dojo Jean-Zay, initiation + découverte taekwondo

Mercredi 02/10 de 16h à 19h

Vendredi 04/10 de 18h à 19h30

Sur la fête samedi 05/10 de 16h30 à 17h30

U.S.C. BADMINTON

Contact : 07 86 02 24 66,
mary-maryline@orange.fr
Gymnase Picasso, entraînement et jeux libres
Lundi 30/09 de 19h à 20h30
Mardi 01/10 de 18h30 à 20h30
Jeudi 03/10 de 19h à 21h30

JUDO CLUB CHALETTOIS

Contact : 06 84 04 01 61,
celdavleo@orange.fr
Dojo Jean-Zay, initiation judo
Mardi 01/10 de 17h30 à 21h30
(selon l'âge)
Jeudi 03/10 de 17h30 à 21h30
(selon l'âge)

LE GUIDON CHALETTOIS

Contact : 06 70 36 44 19,
foucher-patrick@orange.fr
Découverte du BMX sur piste, et VTT au Lac
Mercredi 02/10 de 10h à 12h et de 14h à 17h

L'UNION GYMNIQUE DE CHALETTE

Contact : 06 64 32 06 94,
ug.chalette@wanadoo.fr
Gymnase Joliot-Curie (quartier de Vésines)
initiation gymnastique et trampoline
Lundi 30/09, mardi 01/10,
mercredi 03/10 de 18h à 19h30
Mercredi 02/10 de 14h à 18h
Samedi 05/10 de 10h15 à 12h15
baby gym, éveil gymnique, trampoline

LA PALME CHALETTOISE

Contact : 02 38 87 82 79,
lapalmechalettoise@laposte.net
Piscine Auguste-Delaune, baptême de plongée
Vendredi 04/10 à 19h15
Samedi 05/10 de 14h à 16h

GYM DÉTENTE

Contact : 02 38 89 59 09,
huguette.prieur@gmail.com
Dojo et salle polyvalente Paul-Éluard
Lundi 30/09 de 18h30 à 19h30
Jeudi 03/10 de 18h à 19h
Sur la fête samedi 05/10 de 15h30 à 16h

LES PALMEURS DU GÂTINAIS

Contact : 01 64 29 39 50,
lespalmeurs.dugatinais@wanadoo.fr
Piscine Auguste-Delaune, baptême
et initiation palme et mono palme
Samedi 05/10 de 13h30 à 17h

L'ESCALADE CLUB CHALETTOIS

Contact : 06 83 31 74 90,
vetcj@wanadoo.fr
Gymnase Picasso
Mardi 01/10 de 20h30 à 22h, Jeudi 03/10 de
18h30 à 22h, Samedi 05/10 de 10h à 12h et
de 14h à 16h30

MODÉLISME NAVAL DU GÂTINAIS

Contact : 06 47 93 59 37,
hugues.gabin@wanadoo.fr
Maison des associations
Mercredi 02/10 de 14h à 17h
Lac, Vendredi 04/10 de 9h à 16h
Piscine Auguste-Delaune Samedi 05/10 de
10h à 18h

U.S.C. FOOT

Contact : 07 61 62 70 00,
manu.duran.45@gmail.com
Mercredi 02/10, à partir de 14h animation
école de foot stade du Lancy
Sur la fête samedi 05/10 de 13h30 à 18h,
animations et rencontres autour du foot

A.S.K.C. 45 (Karaté)

Contact : 06 15 93 71 96

CYCLO RANDONNEURS CHALETTOIS

Contact : 02 38 98 99 52,
e.sainthilaire@orange.fr

TENNIS CLUB CHALETTE

Contact : 06 15 03 57 61

SPORTING CLUB DE CHALETTE

Contact : 07 86 60 80 52

U.S.C. RANDO

Contact : 06 43 50 00 75

ABLETTE CHALETTOISE

Contact : 06 81 89 97 46

UNION SPORTIVE DES TURCS DE CHALETTE

Contact : 06 41 70 27 34
Us.turcs.chalettesurloing.foot@hotmail.fr

U.S.C. VOILE

Contact : 06 68 15 73 06

RANDONNÉE CHALETTOISE

Contact : 02 38 85 48 67

CLUB SPORTIF PICASSO CHALETTE

Contact : ygcicquel@wanadoo.fr

OMNISPORTS

Contact : 06 88 74 08 66

Faites
DU Sport

Du 30 septembre
au 5 octobre 2013

Chalette sur-Loing
Ville de Chalette-sur-Loing
Entrée gratuite

Programme de la fête disponible en mairie

Vendredi 4 octobre

Journée de découverte proposée aux enfants des écoles (CE2/CM1, CM1, CM2).
En partenariat avec les écoles du Bourg, de Vésines, Pierre-Perret, du Lancy et Michel-Moineau. Le complexe Auguste-Delaune et la base de loisirs accueilleront les enfants et un certain nombre de clubs qui seront présents avec leurs éducateurs sportifs pour faire découvrir différentes disciplines.

Samedi 5 octobre

Lieu : complexe Auguste-Delaune
11h : ouverture du village sportif (stands associatifs)
13h30 : activités sportives gratuites proposées par le Service des sports et les associations
• initiations et découvertes
• jeux sportifs
• jeux aquatiques
18h30 : fermeture du village sportif
19h : cérémonie Trophées des sports « Meilleures performances sportives 2012/2013 ».

Nouveau : les moments partagés à la médiathèque

Samedi 19 octobre à 16 heures, venez participer aux moments partagés de la médiathèque de Chalette-sur-Loing.

Cette première séance sera consacrée à un thème fédérateur : la cuisine.

Vous êtes amateur de cuisine traditionnelle, de plats faciles à préparer, de goûts nouveaux ? Vous recherchez des recettes pour tous les jours ou pour un événement important ? Ou vous souhaitez tout simplement participer à un moment convivial ? Nous vous invitons à venir discuter, échanger vos recettes, vos trucs et astuces,

et bien sûr à consulter nos livres et revues de cuisine.

Voici, pour vous ouvrir l'appétit, une sélection de livres parmi ceux que vous pouvez trouver à la médiathèque. Et nous poursuivrons sur le même thème en novembre, dans le cadre du Mois du film documentaire, proposé par le réseau des bibliothèques Agorame : le samedi 23 novembre à

16 heures, projection d'un film documentaire,

La Cuisine en héritage,

un film réalisé par Mounia Meddour
Production : Génération Vidéo, Cocktail Productions

France, 2009

50 minutes, VF

Projection suivie d'une rencontre avec la réalisatrice.

État civil :

NAISSANCES

DIMBU Exaucée
DROGUÈRES Charline
NEVES Tyméo
SHAHZAD Rafia
BAUDENON Enaya
BRAOUËZEC Tim
TOURÉ Omar
MEUNIER Joshua
RADDED Mouayed
COSTANTINO Alissa
LOBÉ BONJOUR Sheryleen
SALL Aïsha
RAZAFIMARO Benoît
YILDIRIM Judicaëlle
DJEUBOU FOFOU Adixia

MARIAGES

ÖZDEMİR Ufuk ET OZCAK Damla
COLLET Yoann ET TROMPETTE Amandine

DÉCÈS

GARNIER Claude
BOUFIDJLINE Mohammed
DUBOIS André
BENALI Salah



Vacances de la Toussaint : séjour et stage du « Bouge ados »

Pour les vacances de la Toussaint, le Service des sports de la Ville propose avec le dispositif « Bouge ados » un séjour et un stage en direction des adolescents de 11 à 15 ans.

➔ **Du dimanche 20 octobre au vendredi 25 octobre** : séjour en Lozère à Saint-Romed-Dolan (48) – Formule 6 jours et 5 nuits avec hébergement en pension complète. Au programme : raid aventure et VTT – 15 places. Profil sportif confirmé et bonne condition physique.

➔ **Du lundi 28 octobre au jeudi 31 octobre** : stage à Chalette-sur-Loing. Au programme : équitation – 8 places. Horaires : de 8h 30 à 12h 30. Profil sportif conseillé. Ouvert à tous, de débutants à confirmés.

Inscriptions au Service scolaire/enfance en mairie – Tél. : 02.38.89.59.54. Dossier d'inscription à retirer en mairie.

Les activités sont encadrées par des éducateurs diplômés. Pour tout renseignement, contacter Jean-Pierre au 06.79.26.27.53 ou David au 06.08.70.77.58. Attention ! Clôture des inscriptions le vendredi 18 octobre 2013.

Histoire d'avant

Jaurès, des idéaux toujours d'actualité

Rares sont les communes françaises qui n'ont pas une place, une rue, une école qui porte le nom de Jean Jaurès. Chalette ne déroge pas à cette pratique puisqu'une place et une avenue lui sont dédiées. Un café porte également son nom et, ironie du sort, c'est à la table d'un bistro que sa vie se terminera tragiquement. Retour sur le parcours de cet homme politique dont le nom, plus de 150 ans après sa naissance, surgit toujours au détour des discours de responsables politiques de gauche comme de droite.



Jean Jaurès au Pré Saint-Gervais

Repères

- **18 avril 1904** : sortie du premier numéro de l'Humanité, un quotidien d'inspiration socialiste fondé par Jean Jaurès.
- **31 juillet 1914** : au Café du Croissant, Raoul Villain, étudiant en archéologie, assassine à coups de revolver le dirigeant socialiste Jean Jaurès. Dans cette France élevée dans la nécessité d'une revanche contre l'Allemagne et désireuse de récupérer l'Alsace et la Lorraine, le camp de la Paix vient de perdre son leader.
- **29 mars 1919** : après six jours de procès, Raoul Villain, l'assassin de Jean Jaurès, est acquitté. Incroyable mais vrai, son acte ne lui coûte rien ! Il échappe à la mobilisation comme à la condamnation pour meurtre.
- **En 1924**, dix ans après sa mort, la dépouille de Jean Jaurès est transférée au Panthéon sur décision du gouvernement du Cartel des gauches qui marque ainsi symboliquement son attachement à une certaine idéologie influencée notamment par le pacifisme.



Le Café du Croissant

Il y a 154 ans, le 3 septembre 1859 naît à Castres Jean Jaurès. Quelques années plus tard, en 1885, il est élu député du Tarn du centre gauche et à ce titre, en 1892, il est appelé au secours des mineurs de Carmaux en grève pour défendre l'un des leurs, licencié après avoir été élu maire de la ville. Cette lutte le marque profondément ; il y découvre la lutte des classes et acquiert de profondes convictions. Il prendra également, après avoir hésité un temps, la défense d'Alfred Dreyfus en éditant les preuves de son innocence. Homme de très grande culture, helléniste ⁽¹⁾ et germanophone, Jean Jaurès est également un tribun hors pair auquel s'ajoutent les qualités d'humaniste, d'abolitionniste convaincu et de pacifiste. Il se bat contre la loi des trois ans (trois ans de service militaire) et milite contre l'impérialisme français qui, ne se différenciant pas de la politique allemande de l'époque, participe d'un dangereux engrenage qui met la paix de l'Europe en danger. Il devient dès lors l'homme à abattre pour les nationalistes. Farouche partisan de l'unité socialiste, il est l'un des principaux artisans de la fusion des différentes sensibilités de gauche au sein de la S.F.I.O. (section française de l'Internationale ouvrière) et du journal l'Humanité ⁽²⁾ qu'il fonde le 18 avril 1904. Dans le même esprit, il milite pour un dialogue entre les partis et les syndicats. Anticolonialiste, pacifiste, il s'insurge contre l'entrée en guerre de la France en 1914.

Jaurès, un éveilleur de conscience

Un an avant la commémoration du centenaire de sa disparition, son idéal de paix, de liberté et d'égalité et ses préoccupations sociales restent particulièrement d'actualité. Le 31 mars 1910 il est de ceux qui feront voter la loi sur les retraites ouvrières qu'il considérera comme « la plus grande fierté

de sa vie » ; et même s'il la jugeait nettement insuffisante et souvent critiquable, il retenait qu'elle affirmait un principe fondamental, celui d'un droit nouveau, d'un droit social, d'un droit à la vie. Enfin, il s'opposera toujours aux va-t-en-guerre de tout poil. Deux sujets bien actuels en effet. Est-ce donc ces prises de position qui, il y a 99 ans, lui feront perdre la vie ? En effet, trois jours avant le début de la première guerre mondiale, le 31 juillet 1914, au Café du Croissant, 146 rue Montmartre à Paris, Jaurès est abattu d'une balle en pleine tête. Dans la rue, les clameurs montent : « Ils ont tué Jaurès, ils ont tué Jaurès ! » L'auteur de cet assassinat est arrêté. Il s'agit de Raoul Villain, 24 ans, adhérent de la ligue des jeunes amis de l'Alsace-Lorraine, groupement d'étudiants ultra nationalistes d'extrême droite. Est-ce un hasard ? Lors de son procès en 1919, celui-ci expliquera : « J'ai voulu faire justice à cet antipatriote ». Il sera acquitté !

Pourquoi ont-ils tué Jaurès ?

En 1977, dans son album Marquises, Jacques Brel rendait hommage à ce grand homme et à tous ceux qu'il défendait, dans sa chanson Jaurès. La dernière strophe s'adresse aux jeunes générations : « Demandez-vous belle jeunesse, le temps de l'ombre d'un souvenir, le temps du souffle d'un soupir, pourquoi ont-ils tué Jaurès ? » Oui pourquoi ont-ils tué Jaurès ? Nous laissons là la liberté à tout un chacun de réfléchir et de répondre à cette interrogation, ou pas...

B.Taleb

⁽¹⁾ Personne qui s'occupe de philologie (amour des lettres, érudition, connaissance des belles lettres, étude historique des textes) et de littérature grecques.

⁽²⁾ D'obédience socialiste à l'origine, le journal l'Humanité est depuis 1920 (congrès de Tours) l'organe du Parti Communiste.

A l'affiche

SAMEDI 5 OCTOBRE
DE 9H À 12H
Portes ouvertes du nouveau collège Pablo-Picasso

À 15H
Contes de sagesse par
Chimère et Mélusine
Musée d'école Fernand-Boutet



DE 15H30 À 16H30
Animation petits lecteurs
Médiathèque



SAMEDI 12 OCTOBRE
DE 10H30 À 11H30
Animations bébés lecteurs
Médiathèque



DE 16H À 17H
Contes pour enfants par
Chimère et Mélusine
Médiathèque



VENDREDI 18 OCTOBRE
À PARTIR DE 19H
Soirée jeux (adultes) à la Ludothèque

SAMEDI 19 OCTOBRE
DE 10H À 13H
Portes ouvertes de la nouvelle école du Bourg
À 19H30
Repas à thème
Service Vie des quartiers
Maison de quartier de la
Pontonnerie



DIMANCHE 20 OCTOBRE
La journée
Vide-grenier de l'UNRPA
Bourg/Lancy
Place Jean-Jaurès

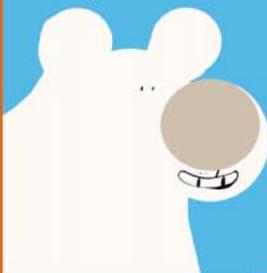


À 9H
22ème Transgâtinaise
Lac de Chalette

DE 9H À 18H
Exposition d'oiseaux
Amis des oiseaux club de Chalette
Maison des Associations

MERCREDI 30 OCTOBRE
Ateliers BD avec Thomas Priou pour
les enfants entre 10 et 14 ans
sur 2 séances :
une le matin de 9h30 à 12h30,
une l'après-midi de 14h à 17h
inscription à la médiathèque
(places limitées)

Atelier
Bande
dessinée



Brèves

Avocat conseil :

prochaine permanence, mercredi 23 octobre sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04.

Espace Public Numérique :

nouveaux horaires depuis le 3 septembre :

- mardi, de 14h à 18h,
- mercredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h,
- jeudi, de 14h à 18h,
- vendredi, de 14h à 18h,
- samedi, de 10h à 12h, de 14h à 16h, et de 16h à 18h (ateliers informatiques tous publics).

Comités de quartier :

- Bourg – réunion le mercredi 9 octobre à 18 h – Foyer Paul-Marlin
- Pontonnerie - réunion le mercredi 16 octobre à 18 h – Maison des associations
- Lancy : loto dimanche 13 octobre à 14 h au restaurant scolaire du Lancy – Inscription auprès d'Aurélia au 02.38.98.87.92
- Kennedy-Château-Blanc : soirée le samedi 19 octobre à 19 h 30 – Maison de quartier de la Pontonnerie – Inscription jusqu'au 11 octobre auprès d'Aurélia au 02.38.98.87.92

Gym-séniort :

le jeudi de 10 h à 11 h à la Maison des associations – 32 rue Claude-Debussy – Contact : 06.11.51.24.91 – 60 euros par an pour les Chalettois, 70 euros pour les non Chalettois.

Elections :

afin de pouvoir voter aux prochaines élections municipales, européennes, il convient d'être inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas fait, vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous acquitter de cette tâche en mairie au service élections. Renseignements : 02.38.89.59.57



Semaine du jeu

La ludothèque s'installe à
la maison de quartier de la Pontonnerie
Rue de Villemandeur à Chalette-sur-Loing
du lundi 21 octobre
au jeudi 24 octobre 2013



Parents, enfants, venez jouer ensemble
à la ludothèque, 2 heures par séance.
Pour les adhérents, entrée libre
Pensez à apporter vos chaussures

Cette action s'adresse aux enfants
du quartier de la Pontonnerie,
et aux adhérents de la Ludothèque.

Horaires d'ouverture :

Lundi 14 h - 18 h
Mardi 10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mercredi 10 h - 12 h / 14 h - 18 h
Jeudi 10 h - 12 h / 14 h - 17 h

Contact :

Ludothèque : 02 38 98 64 07